

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE SEIZE et le 23 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 17 JUIN 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoint - Mmes Dominique DUDOUS - Nicole COUTANT - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUÏ - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mmes Béatrice BADETS - France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE

#### POUVOIRS :

- Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
- M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à M. André DROUIN
- Mme Béatrice BADETS donne pouvoir à M. Bernard DUPOUY
- Mme France POUDENX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS
- M. Eric DARRIÈRE donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON

SECRETARE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES ASSUJETTIES A LA TVA ET BUDGET ANNEXE DES FETES : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Cette décision modificative concerne le Budget Annexe des Activités Assujetties à la TVA et le Budget Annexe des Fêtes.

Pour le Budget Annexe des Activités Assujetties à la TVA, la DM n°1 s'équilibre en section d'investissement à 400 000 € et en section de fonctionnement à 71 000 €.

Pour le Budget Annexe des Fêtes, la DM n°1, s'équilibre à 0 en section de fonctionnement.

Le détail est présenté dans les tableaux annexés à la présente délibération.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 27 VOIX POUR ET 8 ABSTENTIONS, celles de M.  
Pascal DAGES, Mme France POUDENX ayant donné procuration M. Julien DUBOIS,  
M. Eric DARRIERE ayant donné procuration à Mme Marie-Constance BERTHELON,  
Mme Sarah DOURTHE, M. Grégory RENDE, M. Julien DUBOIS, Mme Marie-Constance  
BERTHELON, M. BARDIN**

ADOpte les décisions modificatives concernant le Budget Annexe des Activités Assujetties à la TVA et le Budget Annexe des Fêtes, telles que figurant dans les tableaux ci-annexés.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20160623-2-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 24 Juin 2016*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».